DocuSign Envelope ID: C19AF0E8-3A4D-4872-A499-7517B6B605EF

ᓄᓇᕗᒻᒥ ᐃᓗᓯᓕᕆᔨᓂᕐᒧᑦ ᑲᑎᒪᔨᖅ
RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK
NUNAVIK REGIONAL BOARD OF HEALTH AND SOCIAL SERVICES

Le 21 septembre 2023

Objet: Dépistage de la tuberculose chez certains travailleurs du Nunavik – Recommandations intérimaires de la direction de santé publique

---

Madame, Monsieur,

La tuberculose est une maladie infectieuse qu'on peut contracter en inhalant des microgouttelettes (aérosols) contaminées par une personne atteinte de la tuberculose active. Cette maladie est plus fréquente au Nunavik qu'ailleurs au Québec.[1] Les présentes recommandations visent les personnes qui occupent au Nunavik certains emplois considérés plus à risque d'exposition pour la tuberculose.

Ces emplois incluent les suivants:

- les travailleurs de la santé ou des services sociaux en contact avec la clientèle;
- les travailleurs en milieu carcéral (ex. policiers, patrouilleurs, gardiens);
- les personnes travaillant auprès de la clientèle itinérante ou sans-abri.

La Direction de santé publique du Nunavik recommande donc le dépistage de la tuberculose pour ces groupes de travailleurs. Ce dépistage peut être fait à l'aide d'un test cutané à la tuberculine (TCT), ou de tout autre test de dépistage reconnu, et ce, aux moments indiqués au tableau 1 ci-dessous. Ces recommandations s'appliquent en complément d'autres mesures de prévention[2] et d'hygiène respiratoire de base en milieu de travail.[3]

Vous trouverez à l'annexe 1 les ressources offrant ce dépistage au sud du Québec. Nous vous recommandons de remettre une copie de cette lettre à l'ensemble de vos travailleurs concernés.

---

[1] *Mettons fin à la TB au Nunavik | Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (nrbhss.ca)*

[2] *Workplaces | Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (nrbhss.ca)*

[3] Hygiène respiratoire de base : rester à la maison lors de symptômes grippaux sinon porter en tout temps en présence des autres un masque certifié conforme aux normes ASTM F2100 (niveau 1, 2 ou 3) ou EN 14683 type IIR ou BNQ 1922-900 ou un appareil de protection respiratoire (APR), de type N95 jetable ou un APR offrant une protection respiratoire supérieure, comme défini dans la norme CSA Z94.4-11, aérer la pièce, éternuer dans son coude et se laver les mains régulièrement.

DocuSign Envelope ID: C19AF0E8-3A4D-4872-A499-7517B6B605EF

Tableau 1. Recommandations pour le dépistage de la tuberculose chez les travailleurs à risque œuvrant au Nunavik

Indication du TCT	Recommandations
En pré-affectation au Nord (*ou durant les 2 premiers mois d'emploi*)	Procéder à un TCT de base chez ces travailleurs en pré-affectation
	- **Les travailleurs n'ayant jamais eu de TCT en deux étapes** : effectuer le TCT en deux étapes - **Les travailleurs ayant déjà eu un TCT en deux étapes ou dont le dernier TCT a été fait il y a moins d'un an** : effectuer un seul TCT
En cours d'emploi	TCT recommandé aux 2 ans *(fréquence maximale de 1 TCT par année)*
En post-emploi	TCT à faire 8 semaines après la fin d'emploi, si fonctions occupées pour une période cumulative de 1 mois ou plus

Pour toute question en lien avec ces recommandations, veuillez communiquer avec l'équipe maladies infectieuses de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik à l'adresse courriel: tuberculose-santepublique.nrbhss@ssss.gouv.qc.ca.

D'autre part, si votre organisation souhaite en savoir davantage sur la gestion du risque infectieux en milieu de travail de manière plus générale, communiquez plutôt avec l'équipe de santé au travail à cette adresse : healthatwork17@ssss.gouv.qc.ca.

Veuillez noter toutefois que les demandes de votre personnel concernant leur situation particulière devraient plutôt être adressées à leur gestionnaire ou à votre bureau de santé.

Cordialement,

Faisca Richer

Faisca Richer, MD, MSc, CMSQ, FRCPC
Directrice de santé publique intérimaire
Direction de santé publique du Nunavik - RRSSSN

DocuSign Envelope ID: C19AF0E8-3A4D-4872-A499-7517B6B605EF

ANNEXE 1

Ressources de dépistage de la tuberculose pour les personnes résidant à l'extérieur du Nunavik

(Certains de ces services peuvent exiger des frais)

Option 1 : Clic Santé en ligne : *Accueil | Portail Clic Santé (clicsante.ca)*

- Pour obtenir un rendez-vous grâce à ce système, veuillez procéder de la manière suivante :
    1. Sélectionnez la Catégorie : Prise de sang, dépistage et prélèvement
    2. Sélectionnez la Sous-catégorie : Tests et dépistage
    3. Cliquez sur « Sélectionner ce service »
    4. Choisissez le lieu : saisissez votre code postal
    5. Sélectionnez le donneur de services de votre choix et vérifiez s'il offre le service de dépistage de la tuberculose, sinon passez au suivant
    6. Si le service de dépistage de la tuberculose est offert, prenez un rendez-vous et répondez aux questions

Option 2 : Plusieurs cliniques privées (ex. cliniques santé-voyage) offrent également le service de dépistage de la tuberculose.

Ressources pour évaluation clinique suite à un résultat de dépistage positif pour les personnes à l'extérieur du Nunavik

Centre International de TB McGill
Clinique médicale, salle DRC.3314 (CUSM site GLEN)
1001 boulevard Décarie
Montréal, QC H4A 3J1
Téléphone: 514 934-1934, poste #32588

Clinique de traitement de l'infection tuberculeuse latente (ITL)
https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sante-publique/maladies-infectieuses/itl
Hôpital Jeffery Hale
1250, chemin Sainte-Foy
Québec, QC G1S 2M6
1er étage, local 223-D
Téléphone : 418 666-1626
Télécopieur : 418 656-4832

*Formulaire de référence à remplir se trouvant sur leur site internet :
https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/d8/files/docs/SantePublique/DSPub_Reference_clinTB.pdf